

Editorial | Le licol éthologique | Les pieds du cheval | La phrase du mois | Equicorse  
Pétition adressée à la FEI | La carte d'immatriculation | La photo du mois | Sur le net

## Editorial

Par Carine Poletti

### La reconversion des chevaux de course

Lasse d'entendre que les réformés ne peuvent rien faire après leur courte carrière dans le monde des courses, je tiens à mettre les choses au clair !

Un réformé est un cheval en général jeune (entre 4 et 8 ans), pleins papiers, ferré, vacciné, vermifugé et pucé. Soit c'est un galopeur, soit c'est un trotteur.

Un galopeur va avoir du mal, au début, à comprendre qu'il a le droit de faire autre chose que de galoper à fond (depuis sa naissance, c'est tout ce qu'on exige de lui...) mais une fois qu'il aura compris (quelques mois de patience en général), il deviendra un excellent cheval, très polyvalent.

Trois races produisent des galopeurs : le Pur Sang anglais (un peu délicat physiquement car conçu génétiquement fin et allongé pour aller plus vite et habitué aux terrains souples), l'Anglo-Arabe, l'AQPS (Autre Que Pur Sang).

Je rappelle que ces races sont utilisées dans toutes les disciplines olympiques comme le cross, le dressage et le saut d'obstacle... et toutes font d'excellents chevaux de loisir.

Quant au trotteur, la difficulté réside, bien sûr, dans le fait que, depuis sa naissance, on lui a appris à allonger le trot et interdit le galop ! Mais une fois qu'il a compris qu'il pouvait galoper sans être sanctionné, c'est un cheval au cœur immense, gentil et généreux. C'est un « bulldozer » en extérieur, qui n'a peur de rien et a une confiance aveugle en son cavalier qu'il respecte.

Il a une arrière-main puissante qui lui permet de sauter sans effort et un bon pied qui lui permet de passer partout.

Il faut arrêter de penser que ces chevaux ne peuvent pas être utilisés en extérieur... Nous en

connaissons qui font de l'endurance et gagnent des 20, 40 et 60 km contre des Pur Sang Arabes entraînés ! N'oublions pas que, lorsqu'il est à entraînement pour les courses, le trotteur fait presque 20 kilomètres par jour...

Je peux citer une dizaine de noms de trotteurs réformés qui ont gagné en CSO et sont devenus champions de Corse 2 ans après leur reconversion !

Bien sûr, la réadaptation d'un réformé demande du temps et un travail adéquat, mais quel cheval arrive en compétition sans avoir été entraîné ?

Avec du temps, du travail, de la patience et de l'amour, un réformé vous donnera plus de satisfaction qu'un cheval de race à peine débourré dont on ignore le passé et les traumatismes endurés qui en feront un cheval dangereux...

Et n'oubliez pas : il n'existe pas de mauvais chevaux, seulement de mauvais cavaliers !

---

## Le licol éthologique

Par Jérôme Raffo

Le licol et la longe utilisés lors de la pratique de l'équitation éthologique offrent certains avantages non négligeables dans la manipulation et l'éducation des chevaux.

Le licol, d'abord dit « américain » puis « licol éthologique », est vraiment différent des licols traditionnels. Il est, avant tout, très solide puisqu'il n'est constitué que d'une seule corde de 6 mètres, nouée en plusieurs points. Il ne casse donc pas dès que le cheval tire au renard, là où un licol à bandes cousues cède quasiment à chaque fois (apprenant au cheval que tirer, ça marche !). Il en devient donc très économique et son espérance de vie est de plusieurs dizaines d'années.

Mais la vraie différence réside surtout dans le fait qu'il décourage le cheval de s'appuyer

dessus ou de tirer contre la main du cavalier. Effectivement, comparez, en exerçant une pression, la sensation d'un licol à bandes au creux de votre avant bras avec la sensation plus inconfortable que procure le licol en corde. Vous appuierez-vous plus volontiers sur une large bande ou sur une fine cordelette ? D'autre part, lorsqu'il n'est pas sollicité par la main de l'homme, il est tout à fait léger et confortable pour la tête du cheval. De ce contraste entre confort et inconfort, il est plus facile de stimuler le cheval à rechercher la cession et de le récompenser, lorsqu'il y accède, en relâchant la pression dans la corde.



La corde, justement, est, elle aussi, bien différente de toutes les longes que j'ai vu en 20 ans. Ses qualités sont : sa taille, sa souplesse, son poids, sa texture, sa résistance.

Sa taille est en générale de 3,70m, soit bien plus longue que les petites longes que l'on trouve dans les selleries. Les petites longes obligent un contact rapproché avec le cheval. Si celui-ci est nerveux ou de tendance claustrophobe, le fait de le tenir court n'arrange rien, il peut d'ailleurs davantage vous marcher dessus et pire, s'il se retourne brusquement, vous vous retrouverez juste à portée des postérieurs alors qu'une longe plus longue vous permet de garder votre cheval à une distance de sécurité. C'est le cheval qui s'en sentira mieux, et le cavalier qui sera en sécurité. De plus, cette grande longe peut servir à longer le cheval sur un cercle de plus de 6 m de diamètre, ou encore à vous trouver loin de lui lors de passage d'embûches.

Outre la sécurité, ce qui est remarquable dans les longes éthologiques de bonne qualité, c'est cette capacité à véhiculer les moindres informations envoyées par la main du cavalier. Vous ferez vous même la différence entre une



bonne longe et une moins bonne si, lorsque que vous agitez très légèrement une extrémité de la corde, l'onde envoyée arrive à l'autre extrémité et ceci grâce à sa souplesse et son poids. Enfin, elles sont très solides et ne craignent pas l'eau, elles ont tous les avantages des cordes marines. Leur texture souple ne m'a jamais brûlé les mains quand les chevaux tirent.

J'utilise ce matériel depuis une dizaine d'années parce que j'y trouve du confort et un côté pratique.

---

## Les pieds du cheval

*Par Alexandre Azevedo*

A l'état naturel, le cheval passe 12 à 18 heures à manger, 2 à 6 heures sans activité précise et seulement 4 à 6 heures à dormir. Lorsque votre cheval est allongé de tout son long, c'est la position la plus reposante pour lui, celle où tous les muscles sont inertes et l'activité cérébrale est extrêmement active (il rêve). Portez une attention particulière au cas où le temps passé dans cette position dépasserait les 5 minutes.

En liberté, les activités du cheval se limitent au plus strict minimum, il n'a pas besoin de ferrure ni de soins particuliers pour ses pieds. Malheureusement, la pousse et l'usure de la corne ne sont pas régulières, cela tord les articulations et peut amener une déformation du membre.

Le poulain, en pleine croissance, peut bénéficier d'un rattrapage des aplombs. En revanche, lorsque la croissance de l'ossature est terminée (6 à 7 ans pour les chevaux tardifs), on ne pourra que soulager le membre en évitant l'aggravation de cette malformation. En effet, une correction d'aplomb défectueux (panard, cagneux, forgeage ... ) à l'âge adulte amènerait inévitablement une sollicitation des articulations trop importante et la venue de suros articulaire ou encore de molette. Cela aurait pu être évité si, dans son jeune âge, le cheval avait bénéficié des soins d'un maréchal-ferrant.

Le cheval domestiqué rend plusieurs services : travail de la terre , moyen de transport, utilisation en sport ou en loisir. Les pieds sont mis à rude épreuve ( terrains, cailloux ... ) : dès que le cavalier utilise sa monture, il provoque une usure prématurée de la boîte cornée. La ferrure devient inévitable.

Artisan itinérant, le maréchal-ferrant permet de conserver ou de rectifier les aplombs par le parage des sabots, il applique ensuite une ferrure spécifique à chaque pied.

Celle-ci peut-être :

- standard (lutte contre l'usure et protection du pied),
- amortissante (injection de silicone, spring top ...),
- orthopédique (couvert, épais, tronqué...),
- réparatrice (résine composite, agrafes... )
- antidérapante (crampons, clous, mordax, grappes de tungstène... ).

Retrouvez le reportage consacré à Alexandre Azevedo par TF1 sur notre site :  
<http://www.equitable-corse.com/azevedo.php>

## La phrase du mois

"Monter à cheval et dresser un cheval sont une seule et même chose, car on ne peut bien faire l'un sans pratiquer l'autre."

Jean d'Orgeix

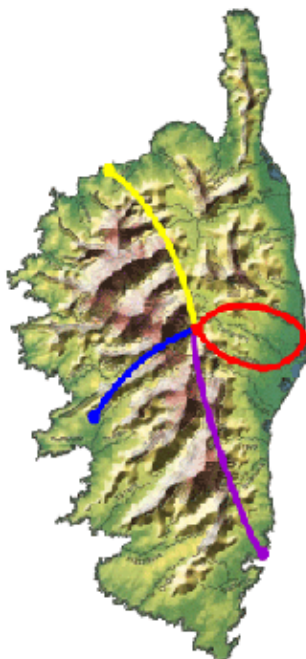
## Equicorse : tous les chemins mènent à Cavall'in Festa !

Par Laetitia Taillade

Créée il y a cinq ans par le CRTE (Comité régional du tourisme équestre), l'Equicorse, à l'image de l'Equirando nationale, est une randonnée organisée au quatre coins de la Corse pour rejoindre Corte et plus précisément le champ de foire de Cavall'in Festa, au mois de juin.

La première édition a été l'occasion de tracer et d'ouvrir de nouveaux sentiers, en particulier au départ d'Ajaccio.

Cette année, quatre centres de tourisme équestre proposaient cette randonnée de plusieurs jours : Arbo Valley en Balagne, les Ecuries de Molini en région ajaccienne, Equiloisirs à Corte et Country Horse à Porto-Vecchio.



C'est un groupe de quinze cavaliers plutôt « people » qui a pris le départ en Balagne : François Vescovali avait invité un représentant des sites exceptionnels américains, une équipe de journalistes de Cheval Pratique et Thierry Lhermitte. Le cavalier habitué à chevaucher dans les parcs naturels du Montana ou du Wyoming était époustoufflé par la beauté des paysages corses. L'acteur français, maintenant habitué des randonnées en Corse, retrouvait avec plaisir Corte, où il avait suivi sa formation d'ATE (accompagnateur de tourisme équestre).



photo Eric Knoll

Leur itinéraire les a fait passer par le col de Tenda où ils ont pu observer des chevaux sauvages. Ils ont ensuite retrouvé l cavallieri di a Corsica au col de Pratu pour se diriger avec eux vers le San Petrone. D'autres cavaliers ont rejoint le groupe au fil des kilomètres et, pour finir, ils étaient une quarantaine à entrer dans Corte, tandis que les autres arrivaient du sud de l'île.

Malheureusement, l'esprit n'était plus vraiment à la fête suite à l'accident survenu à l'entrée du champ de foire : la jument de Fabien a glissé et s'est cassé une jambe, il a fallu l'euthanasier.

Plus de photos :

<http://www.equitable-corse.com/diaporama5/equicorse.html>



Association de cavaliers indépendants  
pour la protection et le sauvetage  
des équidés

Rejoignez-nous !

tél : 04 95 65 37 36 ou 06 10 50 34 29

email : [contact@equitable-corse.com](mailto:contact@equitable-corse.com)

Lieu-dit la Mora - 20260 CALVI

<http://www.equitable-corse.com>

## Pétition adressée à la FEI

Alors qu'en juillet 2009, la Fédération Equestre Internationale semblait vouloir s'engager dans la lutte anti-dopage en mettant en place deux commissions spéciales pour un sport propre qui devaient présenter de nouvelles règles pour novembre, elle fait maintenant volte-face !

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue, à Copenhague, le 19 novembre dernier, les délégués ont, certes, approuvé une liste de mille produits interdits mais ils ont également mis en place une liste, dite "progressive", autorisant l'utilisation d'un certain nombre de produits interdits jusque là, comme la butazolidine (à une dose plus importante que dans les années 80, avant l'interdiction), des anti-inflammatoires et des analgésiques.

Ce qui revient à autoriser l'administration d'anti-inflammatoires et d'analgésiques à des doses si élevées qu'elles rendront possible la participation d'un cheval en réalité inapte à la compétition. Dans un grand nombre de pays, ce règlement enfreint les lois de la protection des animaux.

Une pétition est ouverte jusqu'à la mi-décembre sur internet : <http://www.no-fei.com/>. Les signatures seront ensuite imprimées et envoyées à la FEI.

*Information transmise par le Conseil du Cheval en Corse :*

Des vétérinaires reconnus, de différentes nationalités, viennent d'adresser une lettre à la présidente de la FEI, SAR la princesse Haya de Jordanie, pour condamner l'autorisation de traitement par anti-inflammatoires non stéroïdiens lors de compétitions équestres et demander la réouverture de la discussion.

Cette démarche a été initiée par le Pr Leo Jeffcott et la requête signée par des vétérinaires équins renommés d'Angleterre, France, Allemagne, USA, Australie et Finlande.

"Nous croyons que la décision qui a été prise s'avère prématurée, malavisée et gravement rétrograde... Cette décision aura un effet négatif sérieux sur le bien-être des chevaux et engendrera de lourdes répercussions sur les sports équestres."

Ils déclarent également que permettre l'utilisation d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (tels que la phénylbutazone) conduira à de

mauvais traitements sur des chevaux inaptes à la compétition.

L'Association des vétérinaires équins britanniques (BEVA) avait déjà condamné, hier, la présence de 6 produits dans la "progressive list" et, en particulier, de la phénylbutazone dont l'utilisation en compétition peut occasionner de graves lésions musculo-squelettiques.

Il semblerait que la dose autorisée par l'assemblée générale de Copenhague soit supérieur à celui des années 80, avant l'interdiction...

Dans leur communiqué, les porte-paroles de l'association BEVA ont ajouté qu'il s'agit d'un retour en arrière pour le développement des sports équestres, en totale contradiction avec l'attente par le public d'un sport "propre". Ils conseillent entre autres la révision de cette liste sur des bases plus scientifiques.

D'autre part, le dosage autorisé pour l'aspirine sur la "progressive list" se révélerait en complète opposition avec une étude réalisée par la FEI elle-même en 2004...

Rappelons que l'adoption de cette mesure s'est faite à une courte majorité de 53 voix contre 48, et, semble-t-il, dans la précipitation, voire la confusion, certains représentants ignorant même pourquoi ils votaient.

*Plus d'informations :*

<http://www.cavalier-romand.ch/scripts/Modules/News/listOne.aspx?idnews=3470&idn=2>

<http://www.chevalbourgogne.com/infos-actualite/infos-actualite-news.asp>

---

## La carte d'immatriculation en version électronique

La carte d'immatriculation au fichier central (SIRE) d'un équidé est le document qui atteste de la propriété de l'animal. Le naisseur l'obtient après avoir effectué les démarches de déclaration de naissance.

Au dos de cette carte figure le certificat de vente sur lequel nous vous encourageons vivement à cocher la case "n'est pas destiné à l'abattage pour la consommation humaine". Comme pour un véhicule, en cas de cession, cette carte doit être remise au nouveau propriétaire qui est tenu de la transmettre au SIRE dans les huit jours pour immatriculer l'équidé à son nom. Il convient, évidemment, de s'assurer que la carte d'immatriculation est au nom de la personne qui cède l'animal et que

l'identité de l'animal correspond bien à celle du document d'identification.



Il existe maintenant une version "internet" de la carte d'immatriculation, chacun restant libre de choisir entre la carte virtuelle ou la carte "papier".

On peut opter pour la version "internet" à la naissance, pour des équidés déjà immatriculés ou à l'occasion d'un achat, le retour au mode papier en faisant une demande de rectification. La carte d'immatriculation "internet" permet de déclarer en ligne les changements de propriété et évite de perdre ce document.

Plus d'information sur le site : [www.haras-nationaux.fr](http://www.haras-nationaux.fr)

## La photo du mois



### Sur le net

publié par <http://ecouterleschevaux.wordpress.com>, d'après un article de [www.horsetalk.co.nz](http://www.horsetalk.co.nz)

### Deux jumeaux sont nés à Auckland (Nouvelle-Zélande) le jour de Noël

Gayle Lawrie et Lee Fairbain n'oublieront jamais leur Noël 2008. En effet, c'est ce jour-là que leur jument pur-sang de 14 ans Tarn a donné naissance à des jumeaux.

A 5h15, ce matin-là, l'alarme retentit. Gayle s'est habillée et a couru retrouver la jument qui était déjà en plein travail. Peu de temps après, un poulain était né. Gayle l'a appelé Rio en souvenir d'un cheval du même nom qu'elle avait connu.



Cependant, elle s'inquiéta car elle voyait une sorte de sac dépasser de la jument. Il s'avéra que c'était en fait une petite tête et deux pieds. Avec un peu d'aide, Tarn donna alors naissance à une pouliche nommée Holly.

Les deux poulains avaient un bon poids et l'air vif mais Gayle n'était pas rassurée car elle savait que les chances que des jumeaux survivent tous les deux étaient minces.

Cependant, aujourd'hui, les deux poulains et la jument se portent bien. Les jumeaux se nourrissent bien, courent partout et font plein de bêtises !

### La gestation gémellaire chez les juments

On a tendance à croire que les naissances de jumeaux n'existent pas chez les chevaux. C'est une erreur car, en surfant un peu sur la toile, on en trouve plusieurs exemples, même en France.

Le fait est que les grossesses multiples ne sont pas encouragées. Un document publié par les Haras Nationaux dit : « la gestation gémellaire n'est pas souhaitable chez la jument car bien souvent, elle avorterait vers le 7 ou 8ème mois. Lorsque la gestation va jusqu'au terme, la jument donne très rarement naissance à deux poulains viables. ». C'est une réalité dans la

majorité des cas et les vétérinaires préconisent l'avortement lorsqu'ils détectent deux embryons.

Mais on peut lire plusieurs exemples pour lesquels l'avortement n'a pas été pratiqué (en général parce qu'il n'y a pas eu d'échographie de faite, seule façon de s'assurer du nombre d'embryons).

Dans la plupart des cas, la jument avorte naturellement d'un des deux fœtus (une personne possède une jument dont c'est la cas à chaque gestation). Il est généralement admis que cela est dû à une insuffisance placentaire : il y a production insuffisante d'enveloppes fœtales pour contenir deux fœtus en développement et assurer leur nutrition.

Parfois, la jument mène à terme la gestation et donne naissance à deux poulains : de nombreux témoignages mettent en évidence des malformations et aucun des deux ne survit. Dans d'autres cas, l'un des deux poulains est plus développé que l'autre, et le faible ne vit que quelques heures alors que le premier poursuivra une croissance normale.

Et enfin, il arrive que les deux poulains grandissent pour devenir de beaux chevaux, à condition que la mère puisse ou veuille s'occuper des deux (une intervention humaine les premières heures est parfois nécessaire).